

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 30 septembre 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/09/30-6/05

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

45410724

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 05/10/2011

Réception Préfet : 05/10/2011

Publication RAAD : 05/10/2011

---

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme  
Rapporteur : CAPARROY Bertrand

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : PICARD Laurence

---

OBJET : Convention triennale entre le Département et l'Association Départementale des Gîtes de France de Seine-et-Marne.

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement touristique, le Département, en partenariat avec Seine-et-Marne Tourisme et l'Association Départementale des Gîtes de France de Seine-et-Marne a développé les hébergements en milieu rural grâce à des aides financières incitatives. Le Département a adopté dans son Schéma Départemental du Tourisme 2009-2013, de nouvelles orientations notamment en matière de développement et de diversification de l'offre d'hébergements. Le renouvellement de la convention a pour objet de formaliser le partenariat entre le Département et l'Association Départementale des Gîtes de France de Seine-et-Marne, pour une durée de trois ans, en lui apportant une partie des moyens financiers lui permettant d'accomplir ses missions au niveau départemental.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 6/06 en date du 31 janvier 2011, relative au vote du budget primitif 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Article 1 : d'approuver le projet de convention entre le Département et l'Association Départementale des Gîtes de France de Seine-et-Marne, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer cette convention au nom du Département avec l'Association Départementale des Gîtes de France de Seine-et-Marne.

Adopté à l'unanimité

Abstention :

- M. Christian FROT (NPPV en tant que Président de l'Association Départementale des Gîtes de France de Seine-et-Marne).

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ